

1. Information du président

- **Vœux du Président de la République aux acteurs de santé du 6 janvier 2023**

Certaines des annonces du Président de la République font écho aux préoccupations de notre communauté médicale, notamment : réforme de la tarification à l'activité (T2A), rémunération du travail de nuit et de week-end, approche territoriale de l'offre de soins. À ce stade, elles restent toutefois imprécises et n'abordent pas certains éléments-clés, en particulier : rôle et spécificités du CHU, besoins prospectifs de formation, modalités d'élaboration de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM). Elles ne font aucune ouverture non plus en direction d'un débat sur l'idée de référentiels de personnels soignants en fonction du nombre de patients (voir [proposition de loi](#) du Sénat). Comme la conférence des présidents de CME des CHU ([communiqué](#)), la CME de l'AP-HP suivra avec attention les travaux de mise en œuvre des réformes annoncées.

- **Plan d'action « 30 leviers pour agir ensemble »**

Après la phase de discussions qui a mené à la publication des « [30 leviers pour agir ensemble](#) », nous sommes entrés dans sa phase de mise en œuvre, qui nécessite un suivi serré. À cet effet, le directeur général a mis en place une équipe projet et désigné des référents pour chaque levier. Un point d'information est prévu à chaque directoire et CME.

Dans la suite des recommandations du [groupe ad hoc](#) de la CME piloté par le P^r Bahram BODAGHI, deux questionnaires ont été adressés aux chefs de service et cadres de santé, ainsi qu'aux directeurs médicaux, cadres paramédicaux et administratifs des départements médico-universitaires (DMU) : l'un sur les processus de décision (levier 17 visant à plus de subsidiarité), l'autre sur le périmètre des DMU (levier 18) dans la perspective de leur renouvellement à l'été 2023. Le résultat de ces deux enquêtes sera présenté en CME.

2. Avis sur le protocole de coopération « réalisation par l'aide-soignant, sur prescription médicale d'électrocardiogramme pour des patients majeurs et conscients, pris en charge dans une structure d'urgence en lieu et place de l'infirmier » (D^r Diane BOUVRY) ([protocole](#))

La CME a rendu un avis favorable sur ce [protocole](#) promu par plusieurs équipes de service d'accueil des urgences (SAU) et présenté au [comité de pilotage](#) des protocoles de coopération inter-professionnelle par le D^r Pierre-Alexis RAYNAL, chef de service du SAU de Saint-Antoine, et son équipe. Un site intranet dédié permettant de consulter l'ensemble des protocoles de coopération de l'AP-HP sera prochainement disponible. Dans cette attente, la liste des protocoles approuvés par la CME est consultable sur [son site](#).

3. Cyber-attaques et cyber-résilience (D^r Valérie CAUDWELL, P^r Mathieu RAUX)

Le D^r Valérie CAUDWELL, présidente de la CME du centre hospitalier sud-francilien (CHSF), a relaté comment les équipes du CHSF se sont mobilisées pour faire face à la cyber-attaque qu'elles ont subie dans la nuit du 20 au 21 août 2022 pour conclure sur l'importance de prévenir les cyber-attaques. C'est ce qu'a souhaité faire l'AP-HP, où le directeur général et le président de la CME ont confié au P^r Mathieu RAUX la mission d'établir un plan de cyber-résilience et de rédiger un guide d'aide à la rédaction des plans de cyber-résilience des groupes hospitalo-universitaires et hôpitaux de l'AP-HP. Il devrait être diffusé en avril prochain.

4. Bilan 2021 de la santé au travail et de la radioprotection des professionnels à l'AP-HP (D^r Lynda BENSEFA-COLAS, P^r Hubert DUCOU LE POINTE) ([diaporamas](#), [bilans](#))

Le bilan présenté par le D^r Lynda BENSEFA-COLAS, chef du service central de santé au travail, montre que le déficit en médecins du travail (qui s'élève à plus de 17 équivalents temps plein [ÉTP]) continue d'être l'une des principales difficultés. Les objectifs prioritaires pour 2023 seront de favoriser les entretiens infirmiers et de se réorganiser en services de prévention et de santé au travail conformément à la [loi du 2 août 2021](#).

En matière de radioprotection, selon le bilan du P^r Hubert DUCOU LE POINTE, coordonnateur de la radioprotection de l'AP-HP, il apparaît que si le risque est globalement bien géré à l'AP-HP, la connaissance et la prise en compte du risque radiologique peut être améliorée dans les blocs opératoires.

5. Accueil des médecins étrangers à l'AP-HP (D^r Florence VÉBER) ([diaporama](#))

Les procédures de recrutement médecins étrangers sont devenues si complexes qu'elles finissent par décourager, alors que, dans le même temps, environ 30 % des postes de praticiens hospitaliers sont aujourd'hui vacants en France. Le D^r Florence VÉBER, directrice des affaires internationales, propose donc des pistes pour simplifier et assouplir ces règles. Ces propositions seront également présentées à la conférence des présidents de CME de CHU.

6. Intéressement à la recherche en 2023 (P^r Gabriel STEG, M. Milan LAZAREVIC) ([diaporama](#))

Dans le cadre de la mise en œuvre des « [30 leviers pour agir ensemble](#) », dès 2023, l'enveloppe d'intéressement à la recherche est doublée pour passer de 10,3 à 20,6 M€ et 50 % de cette augmentation ira directement aux départements médico-universitaires (DMU). À partir de 2024, 50 % de l'augmentation de la dotation-socle destinée à financer des activités de recherche, d'enseignement et d'innovation abondera l'enveloppe d'intéressement, qui est recentrée sur deux objectifs prioritaires : renforcer l'aide à l'inclusion (recrutement de personnels d'appui à la recherche) et soutenir la production et l'animation scientifique (aide à la rédaction, frais de publication, participation à des congrès...)

7. Avis sur la création d'une fédération médicale inter-hospitalière en ophtalmologie entre l'AP-HP (GHU Centre) et le centre hospitalier de Mayotte (P^r Antoine BRÉZIN, M^{me} Coralie CUIF) ([diaporama](#), [convention](#))

La CME a approuvé à l'unanimité la création d'une fédération d'ophtalmologie entre l'ophtalmopôle de Cochin, dirigé par le P^r Antoine BRÉZIN, et l'hôpital de Mayotte qui est confronté à une pénurie d'ophtalmologistes.

La prochaine réunion de la CME aura lieu le 7 février, précédée du bureau de la CME le 24 janvier.

P^r Rémi SALOMON, le 26 janvier 2023